



DEFI DE LA MENTHUE 2025

Mars	Vendredi 28 à 17h30
Avril	Vendredi 25 à 18h00
Mai	Vendredi 30 à 18h00
Juin	Vendredi 27 à 18h00
Juillet	Vendredi 25 à 18h00
Août	Vendredi 29 à 18h00
Septembre	Vendredi 26 à 17h30

- Réserve aux membres des Archers du Gros-de-Vaud, ce concours se veut d'abord un rendez-vous mensuel pour le plaisir de se voir, de mesurer ses progrès et se familiariser avec le comptage des points pour les nouveaux archers.
Mais aussi et surtout de partager un pique-nique après les tirs.
- Le Défi de la Menthue se déroule de dernier vendredi de chaque mois, de mars à septembre sur notre parcours de Bercher.
- Pour chaque manche, les participants tirent 2 flèches sur les cibles d'un demi-parcours. Les 14 pas de tir « du bas » et les 14 « du haut ». En alternance.
- Les pelotons sont formés avec les archers présents en s'assurant que les moins expérimentés soient bien encadrés.
- Tous les archers décochent du même pas de tir. ./.
- Comptage des points : 5, 8, 10 et 11. Les rebonds ne comptent pas et on retire une flèche s'il y a refus.
- Le résultat final est la somme des 3 meilleurs vendredis de la saison.
- Les catégories récompensées sont :

Bowhunter	femmes et hommes confondus
Longbow	femmes et hommes confondus
Jeunes	jusqu'à 18 ans. Filles, garçons et tous types d'arcs confondus
- Il n'est remis qu'un trophée par catégorie lors de l'Assemblée Générale.
Il est conservé un an et est remis en jeux chaque année.